

## AUTRES QUESTIONS

### Compétence des membres de la Communauté européenne à l'égard de la pêche

17.1 La Communauté européenne rappelle à la Commission que ses membres lui ont transféré leur entière compétence à l'égard de la pêche et qu'elle est tenue de réglementer les activités de pêche internes et externes de ses États membres. En conséquence, elle exige que, outre les conditions requises aux termes du Règlement intérieur, toute communication portant sur des questions de pêche impliquant l'un de ses membres lui soit adressée. L'Australie et d'autres membres font remarquer que cette suggestion est contraire à la règle 38 du Règlement intérieur selon laquelle toutes les communications doivent être adressées à tous les membres. Le secrétaire exécutif souligne que cette procédure est celle qui est suivie à l'heure actuelle et qu'elle continuera à l'être conformément au Règlement intérieur en vigueur et exécutoire. Il ajoute que lorsqu'il s'agit de questions d'extrême urgence, telles que les déclarations de données par période de cinq jours, la rapidité prime et il convient donc d'adresser les communications directement aux États membres concernés par les pêcheries, notamment lorsque la fermeture d'une pêcherie est en jeu.

### Succès scientifique

17.2 Le Japon fait part à la Commission du succès de son programme de reproduction du krill antarctique en milieu antarctique artificiel au Japon. Il réussit, depuis le 14 octobre 2000, à faire éclore du krill au port de l'aquarium publique de Nagoya. La Commission le félicite de cette réussite scientifique.

### Vingtième réunion de la CCAMLR

17.3 Le président du Comité scientifique attire l'attention de la Commission sur les propositions qu'il a avancées en vue de célébrer la vingtième réunion de la CCAMLR (SC-CAMLR-XIX, paragraphe 18.1). La Commission note plus particulièrement la suggestion selon laquelle les membres organiseraient la publication de timbres commémoratifs.

17.4 La Commission charge le secrétariat d'examiner les propositions de commémoration pour la réunion de l'année prochaine et de faire parvenir ses recommandations aux membres pendant la période d'intersession.

17.5 L'Australie avise qu'une exposition de la recherche scientifique menée dans le cadre de la CCAMLR aurait lieu à l'Australian Antarctic Division pendant la réunion de l'année prochaine. Elle invite les membres à contribuer à cette exposition.

17.6 Le Chili accepte de rédiger, et de distribuer à tous les membres au plus tard en avril 2001, le texte d'une proposition de déclaration qui pourrait servir aux membres dans leurs campagnes publicitaires nationales visant à promouvoir les travaux de la CCAMLR. Ce texte constituerait une déclaration à haute teneur politique qui serait soumise à CCAMLR-XX.

## ADOPTION DU RAPPORT

18.1 Le rapport de la dix-neuvième réunion est adopté.

## CLÔTURE DE LA RÉUNION

19.1 Le président exprime à la Commission combien il se sent privilégié d'avoir présidé ses réunions ces deux dernières années. Cette période a connu d'importants changements au sein de la CCAMLR, et M. Muthunayagam espère encore prendre part aux activités de celle-ci. Il accueille l'Italie à la présidence pour 2001 et 2002.

19.2 M. Press, au nom de la Commission, remercie M. Muthunayagam d'avoir su diriger la Commission et d'y avoir contribué pendant toute la durée de son mandat. La Commission témoigne par ailleurs sa reconnaissance à D. Miller, président sortant du Comité scientifique, d'avoir si largement contribué aux travaux de la CCAMLR et influencé son orientation pour l'avenir. Enfin, elle remercie David Agnew (Royaume-Uni) qui a présidé le groupe chargé de l'élaboration des mesures de conservation, C.-P. Martí qui a présidé le SCAF et F. Wong qui a présidé le SCOI; tous ont su diriger des discussions fructueuses et amener la réunion à bonne fin.

19.3 M. N. Verola, au nom du prochain président, exprime sa gratitude au président sortant pour les travaux qu'il a effectués.

19.4 Ray Arnaudo (États-Unis), au nom de la Commission, remercie le secrétaire exécutif, son personnel dévoué et les interprètes qui ont su apporter tout leur soutien à la réunion, ce qui a été grandement apprécié.

19.5 Le président clôture la réunion. Le secrétaire exécutif remet à M. Muthunayagam le marteau de président de la CCAMLR.